



COLLOQUE

L'INFLUENCE DE LA JURISPRUDENCE DE LA COUR EUROPEENNE DES DROITS DE L'HOMME SUR LE DROIT PENAL (INTERNATIONAL)

Genève, 19-20 février 2010

Si le droit international des droits de l'homme peut *justifier* l'organisation d'une répression internationale pour réagir à la violation massive de droits fondamentaux les plus indérogeables, il doit aussi impérativement la *légitimer*. Ce qui veut dire qu'un strict respect des droits de l'homme devrait s'imposer aux juridictions pénales internationales. Selon certains critiques, cependant, la justice pénale internationale se caractérise plutôt par un certain affaiblissement des garanties traditionnellement reconnues par les instruments de protection des droits de l'homme, à la fois dans le registre du droit matériel et dans celui du droit procédural. Ce colloque a pour objectif de discuter en profondeur des paradoxes et des tensions qui entourent le binôme « droits de l'homme-justice pénale internationale ».

Les conférences seront données en français ou en anglais, sans traduction

L'INFLUENCE DE LA JURISPRUDENCE DE LA COUR EUROPEENNE DES DROITS DE L'HOMME SUR LE DROIT PENAL (INTERNATIONAL)

Vendredi 19 février 2010

- 9 h 00** *Accueil et mot de bienvenue de Christian Bovet, doyen de la Faculté de droit*
- Présidence : Robert Kolb (Université de Genève)*
- 9 h 15** Introduction (Paola Gaeta et Robert Roth, Université de Genève)
- 9 h 30** Enjeux généraux (William A. Schabas, National University of Ireland, Galway)
- 10 h 00** La place des juridictions des droits de l'homme et des tribunaux pénaux internationaux dans le système international (Emmanuel Decaux, Université de Paris II)
- 10 h 30** Pause café
- 11 h 00** L'allégation de violation du procès équitable par les tribunaux pénaux internationaux et les moyens d'y remédier (Salvatore Zappala, Università di Catania)
- 11 h 30** Les droits et intérêts de la défense dans la phase préparatoire du procès (Christoph Safferling, Universität Marburg)
- 12 h 00** Discussion
- 12 h 30** Pause déjeuner
- Présidence : Françoise Tulkens, juge à la Cour européenne des droits de l'homme*
- 14 h 00** *Ne bis in idem* et le concours d'infractions (Andre Klip, Université de Maastricht)
- 14 h 30** L'influence de la CourEDH sur la détermination du droit matériel: liberté d'opinion et incrimination de la publicité faite aux crimes internationaux (Emanuela Fronza, Università di Trento)
- 15 h 00** Discussion
- 15 h 30** Pause café
- 16 h 00** La torture et les traitements inhumains et dégradants (Olivier de Frouville, Université de Montpellier)
- 16 h 30** Les peines de longue durée (Damien Scalia, Université de Genève)
- 17 h 00** Discussion

Samedi 20 février 2010

Présidence : Nicolas Michel (Université de Genève et Institut de hautes études internationales et du développement)

9 h 00

Table ronde

- Christine Van den Wyngaert, juge à la Cour pénale internationale
- Antonio Cassese, président du Tribunal spécial pour le Liban
- Stefan Trechsel, juge ad litem au Tribunal pour l'ex-Yougoslavie
- Françoise Tulkens, juge à la Cour européenne des droits de l'homme
- Luc Walley, avocat à Bruxelles, Conseil à la Cour pénale internationale
- François Roux, chef du Bureau de la défense, Tribunal spécial pour le Liban

11 h 30

Discussion générale

12 h 30

Conclusions

Andrew Clapham, Directeur de l'Académie de droit international humanitaire et des droits humains, Genève

13 h 00

Fin du colloque

Renseignements pratiques

Inscription

Le colloque est gratuit. Pour des raisons d'intendance, les participants sont priés de s'inscrire au moyen du bulletin ci-dessous.

Lieu

Uni-Mail (salle R 380 ou S 160)
Bd du Pont-d'Arve 40
1205 Genève
Tram n° 15 (de la gare) ou
n° 17 (de la rive gauche)
Bus no. 1 (de la gare et la place Bel-Air)



Renseignements supplémentaires

jacqueline.messerli@unige.ch
Tél. : +41(0)22 379 85 52



Inscription pour le Colloque des 19 et 20 février 2010

Nom, Prénom, Titre _____
Fonction _____
Rue, n° _____
NP Lieu _____
Tél. / Courriel _____
Date, Signature _____

A retourner jusqu'au 25 janvier 2010 à :

Jacqueline Messerli
Département de droit pénal
Bd du Pont-d'Arve 40
1211 Genève 4
Tél. : +41(0)22 379 85 52, Fax : +41(0)22 379 84 14
Courriel : jacqueline.messerli@unige.ch